

Téléphonie mobile : La dernière zone blanche va disparaître.

Pour autant dans bien des lieux les communications restent difficiles sur le département



Téléphonie mobile : La dernière zone blanche va disparaître.

Plus de zone blanche sur le Gers

En octobre la dernière zone blanche gersoise en matière de téléphonie mobile devrait disparaître. L'isle de Noé recevra alors la 3G et la 4G et certaines communes avoisinantes verront du même coup leur réseau renforcé. Pour autant les gersois ne seront pas tous logés à la même enseigne car nombreux sont encore les lieux peu ou mal desservis par les opérateurs.

L'isle de Noé avait le triste privilège de n'être abondé par aucun des quatre opérateurs. Dans quelques semaines ce temps révolu fera partie des mauvais souvenirs. Mais reste de nombreuses zones « Grises » pour ne pas dire noires sur le département ou un seul opérateur est présent voir deux mais avec des puissances très faibles. La mutualisation des moyens et équipements devrait venir à bout de ces problèmes d'ici... quelques années !

Alors que l'absence de réseau mobile semble évidente à tous les habitants de l'Isle-de-Noé, elle a longtemps été sujette à discussion de la part des opérateurs. Ceux-ci ont finalement du rejoindre la position de Gers Numérique et des élus quand ont été réalisés, par un cabinet indépendant, des relevés sur le terrain en 2015. Officiellement reconnue zone blanche en novembre la même année, la commune pouvait alors bénéficier d'un investissement réalisé par l'Etat qui a finalement transmis le dossier à Gers Numérique en mai 2017

Des opérations compliquées administrativement et techniquement



Entre temps, et pour faire gagner du temps, Gers Numérique avait identifié le site qui permettrait la meilleure couverture du village (et, par la même occasion, de Barran) et réalisé les études de couverture mobile. De nombreuses actions ont été entamées pour permettre la résorption de cette zone blanche : les études géotechniques ont permis de valider l'implantation du site, la convention d'occupation de la parcelle a été signée avec le Maire de Barran qui se trouve en être le propriétaire, un marché public a été attribué. Les entreprises devant intervenir ont ainsi pu se retrouver sur site pour la première réunion de chantier le 19 décembre 2017.

Mise en place du pylône antenne aux confins de l'Isle de Noé et Barran



A l'issue des délais habituels après le dépôt d'un permis de construire, les travaux ont pu commencer fin mai. Rendu compliqué par les conditions météo, le chantier s'est cependant déroulé conformément au calendrier. Assemblé sur place depuis une dizaine de jours, le relai haut de 25m d'un poids de 7 tonnes a pu être gruté ce vendredi sous le regard satisfait et étonné de Gaëtan Leclerc, Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne ; de Jean-Jacques Ortholan, Maire de l'Isle-de-Noé ; Jean-Pierre Bacqué, Maire de Barran aux cotés de Jean-Pierre Salers et Romain Gabrielli, Président et directeur de Gers Numérique. En moins d'une heure le pylône était mis en place et fixé sur sa plateforme

Raccordé au réseau électrique et sécurisé la semaine prochaine, le site sera donc officiellement remis aux opérateurs : Orange, Free, SFR et Bouygues Télécom qui ont prévu de mutualiser les équipements et les travaux : C'est donc Orange l'opérateur historique qui réalisera ces opérations pour son compte et celui des autres sociétés.

Et pour les communes mal alimentées

Désormais une possibilité s'offre aux communes qui souffrent d'une mauvaise couverture via la plateforme en ligne France Mobile initiée par l'Etat en 2016. Alors qu'à l'Isle-de-Noé, les investissements ont été réalisés sur fonds publics, ils seront à l'avenir financés par les opérateurs selon les accords intervenus. Trois communes gersaises vont d'ailleurs en profiter très prochainement Lavardens, Marsolan et Pessoulens. Si le sujet peut paraître trop technique à certains élus, ils peuvent compter sur l'assistance de Gers Numérique qui les épaulera pour réaliser les relevés terrain et renseigner les champs techniques exigés précisait Romain Gabrielli, directeur de Gers Numérique.

Créé en 2013, Gers Numérique rassemble le Conseil Départemental et l'ensemble des communautés de communes du département pour porter le projet d'aménagement numérique du territoire dans le département où le débit était le plus mauvais de France.

100 millions d'euros sont investis dans le Gers pour atteindre deux objectifs : 100% de Gersois bénéficient depuis mi-2017 d'un débit d'au moins 8 Mb/s grâce au déploiement de plusieurs technologies. Deux Gersois sur trois directement raccordés à la fibre optique d'ici 2020.

Cet investissement, est partagé par l'Etat qui a labellisé le projet « investissement d'avenir », le Département du Gers, les communautés de communes du département et la Région Occitanie.



IMG_0438.JPG



IMG_0440.JPG



IMG_0453.JPG



IMG_0462.JPG